



**SAINT-MICHEL**

*Vivre avec passion*

## **AVIS PUBLIC**

Est, par les présentes, donné par la soussignée Caroline Provost secrétaire-trésorière adjointe, de ladite Municipalité, que les membres du conseil, lors d'une séance ordinaire ou spéciale qui sera tenue mardi, le 13 novembre 2018 à 19 h30, au 1700, rue Principale, Saint-Michel, statueront sur la demande de dérogation mineure suivante :

### **Nature et effets de la demande :**

Autoriser la demande # 2018-10-0039 pour émettre un permis (#2018-10-0226) afin de:

- Permettre la construction d'un bâtiment accessoire (dôme) d'une hauteur d'au plus de 8,5 mètres, alors qu'en vertu du Règlement de zonage numéro 185, la hauteur maximale d'un bâtiment accessoire doit être de 7,5 mètres, sans toutefois excéder la hauteur du bâtiment principal.

Cette demande est localisée sur la rue Blais (arrière de la caserne incendie de Saint-Michel) (lot 3 992 880 Cadastre du Québec), zone P-5.

Toutes personnes ou organismes intéressés pourront se faire entendre par le conseil relativement à cette demande de dérogation.

Fait et donné à St-Michel, ce 12<sup>e</sup> jour du mois d'octobre 2018.

Signé: (s) Caroline Provost  
Secrétaire-trésorière adjointe

(Cet avis est publié au moins 15 jours avant la tenue de la session)